

Conseil Municipal du 20 février 2013

Compte-rendu

PRESENTS : M. BEUZIT, H. ST JALM, A. LOZAC'H, JP. MORVAN, A. POYET
C. OLLIVIER, J.TWARZ, G. PORCHER

ABSENT : J. LE ROUX, excusé, F. MARZIN

PROJET COMMERCE

Le Maire communique à l'assemblée le résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 14 février et le rapport d'analyses des offres réalisées par le maître d'œuvre du projet.

Le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises retenues	Montant HT des travaux
Démolitions - Gros Œuvre	Ets RICOU Plouigneau	97 891,95 €
Charpente - Ossature - Menuiserie Bois	Ets DILASSER Botsorhel	72 500,00 €
Couverture - Zinguerie - Etanchéité	Ets JAOUEN Plouigneau	59 875,41 €
Menuiserie aluminium	4M Morlaisienne de Miroiterie St Martin des Champs	41 000,00 €
Electricité - Cuisine	COMPELEC Plougouven	19 181,40 €
Chauffage - Ventilation	Pascal CHAPALAIN Plouigneau	13 000 ,00 €
Plomberie - Sanitaires	Pascal CHAPALAIN Plouigneau	14 041,00 €
Platrerie	Entreprise LAPOUS Plouigneau	15 266,08 €
Revêtements de sols - Faïences	Daniel ABGRALL Taulé	32 286,22 €
Enduits chaux et chanvre	Jean Pierre ROPARS Plougouven	17 894,82 €

Plafonds suspendus	IROISE PLAFONDS Brest	5 900,00 €
Peinture - Nettoyage	LA LABORIEUSE Morlaix	11 106,51 €
Aménagements extérieurs	ENTREPRISE COLAS Quimper	51 860,00 €
TOTAL		451 803,39 €

EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS

La commune projette de poursuivre l'aménagement esthétique de la rue des marais par l'effacement des réseaux aériens existants basse tension, éclairage public et télécommunications. (de la Place Croix Morvan jusqu'au Lotissement de Castel Rhun)

L'estimation des dépenses se monte à 139 210,88 € HT soit 166 496,21 € TTC.

Le financement prévisionnel sera assuré par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de Plouigneau pour 38 112,25 €, Subvention SDEF pour 33 177,59 € et la participation de la commune pour 73 103,71 €.

Accord des conseillers.

TRAVAUX CLOCHER

Accord du Conseil pour la signature d'un avenant de travaux d'un montant de 4 141,87 € HT avec l'entreprise ART de Plélo.

Les travaux en plus-value concernent : la taille complémentaire de pierres.

Ces travaux permettront de remplacer tous les blocs déstructurés, absents ou anciennement reprofilés au ciment.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention pour les voyages pédagogiques organisés par le Collège Roz Avel de Guerlesquin durant l'année scolaire 2012/2013, auxquels ont participé des élèves de la commune :

- 65 € par élève de 4^{ème} Voyage dans les Pyrénées du 27 janvier au 2 février 2013, (1 élève)
- 45 € par élève de 3^{ème} Voyage à Paris du 14 au 17 janvier 2013, (2 élèves)
- 15 € par élève de 5^{ème} Voyage à Rennes du 11 au 12 février 2013, (2 élèves)

La subvention sera versée directement aux parents.

Accord pour le versement d'une Subvention de 100 € au Syndicat d'élevage du canton de Plouigneau

- RAPPORT 2012 DU SPANC

Le conseil approuve le rapport du SPANC pour l'année 2012 :

Nombre de dispositifs d'assainissement non collectif : 101

10 % neuve ou réhabilité, 5 % satisfaisant, 60 % satisfaisant avec réserves, 25 % non satisfaisant.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2014/2019

Albert LOZAC'H, délégué à la Commission Habitat de Morlaix Communauté présente le dossier :

Le conseil de communauté du 17 décembre 2012 a arrêté le projet de Programme Local de l'Habitat 2014-2019.

Ce projet comprend le diagnostic qui permet de définir les grands enjeux de la politique de l'habitat communautaire et les orientations du futur programme local de l'habitat ainsi que le programme d'actions.

Conformément à la procédure réglementaire, il convient maintenant de soumettre ce projet à l'avis du conseil municipal.

Les conseillers donnent un avis favorable au Programme Local de l'Habitat 2014-2019 de Morlaix Communauté.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le maire donne lecture du courrier du Préfet qui prévoit la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification du Plouigneau à la date du 31 décembre 2013 et la proposition de modification du périmètre du Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère (SDEF) a effet du 1^{er} janvier 2014 et demande au conseil de se prononcer.

Le conseil donne un avis favorable à ces deux propositions.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire expose que depuis le 1^{er} février 2013, Emilie LHÔTE donne des cours de YOGA sur la commune et utilise chaque semaine la salle An Amzer Vad, à raison de 2 matinées, durées du cours 1 heure 15. Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.

Le Maire propose d'établir une convention avec elle régissant cette occupation et propose au conseil municipal de fixer le prix de la location de la salle.

Le conseil fixe le tarif de location à 120 € par trimestre (sachant que l'occupation de la salle représentera 3 trimestres durant l'année civile), le point de départ de la location est le 1^{er} février 2013 et le premier paiement interviendra en Juin 2013 pour un montant de 200 €.

Le vote du budget aura lieu Mercredi 27 mars 2013 à 15 heures.

Réception des travaux de voirie 2012 le 20 mars 2013 avec l'entreprise COLAS, l'horaire reste à définir.

Le document d'arpentage entre la Commune et Mr et Mme Jean BEUZIT est établi (coût 215,28 € ttc). L'acquisition du chemin à Cleuncoat va pouvoir être réalisé auprès d'un notaire.

Le document d'arpentage entre la Commune et Mme Marie France LE CLEC'H est établi. L'échange de terrain va pouvoir être concrétisé.

Un document d'arpentage a été établi avec A & T Ouest (coût : 645,84 € ttc), afin de rectifier le cadastre entre la commune et Mr Aristide DRONIOU. Cette dépense est liée aux travaux de réhabilitation de l'ancienne école pour la création d'un commerce.



FIN DE SEANCE